



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACA
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACA**



**AF/11/1/ Rev.1
9 février 2017**

Original : ANGLAIS
Distr : RESTREINTE

COMITÉ ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Onzième réunion

Hôtel Sofitel Ivoire, Abidjan, Côte d'Ivoire, 25-28 avril 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Vue d'ensemble de la situation financière de l'Organisation
4. Rapport sur la délocalisation du siège de l'Organisation à Abidjan, Côte d'Ivoire
5. Projet de budget administratif pour l'exercice financier 2017/2018
6. Renégociation éventuelle de l'Accord international de 2010 sur le cacao
7. Comptes administratifs vérifiés pour l'année clôturée le 30 septembre 2016
8. Questions diverses
9. Relevé des décisions

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La onzième réunion du Comité administrative et financier sera ouverte par son Président, M. Conradin Rasi (Suisse).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Comité se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

3. VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ORGANISATION

Le secrétariat présentera le document AF/11/2, contenant une vue d'ensemble de la situation financière de l'Organisation.

Ce document englobera les droits de vote des Membres ; la situation du paiement des contributions au budget administratif de l'Organisation pour l'exercice financier 2016/2017 et le précédent ; un résumé révisé du budget administratif pour l'exercice financier 2016/2017 tel que présenté en janvier 2017 ; un état de la viabilité financière et des estimations préliminaires de la situation du Fonds de réserve spécial au 31 janvier 2017.

Le secrétariat présentera une mise à jour au Comité lors de sa réunion sur les recettes et les dépenses administratives pour l'année cacaoyère 2016/2017 au 31 mars 2017.

4. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LA DÉLOCALISATION DU SIÈGE DE L'ORGANISATION À ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

Le Comité recevra un rapport du Directeur exécutif sur la situation de la délocalisation du siège de l'Organisation de Londres à Abidjan, en référence au document AF/11/3. Ce rapport aura trois sections (3): i) Administratif, ii) Financier et iii) le siège de l'ICCO après le déménagement qui sera un bref exposé par le représentant du Gouvernement de la Côte d'Ivoire sur l'offre émise concernant le siège de l'ICCO après la délocalisation, aux fins de son examen par le Comité.

5. PROJET DE BUDGET ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017/2018

Le Comité examinera le projet de budget administratif pour l'exercice financier 2017/2018, en référence au document AF/11/4, aux fins d'une recommandation au Conseil.

Il y aura également un rapport sur l'achèvement de la Phase III après l'approbation donnée par le Conseil à sa 94e session ordinaire.

6. RENÉGOCIATION ÉVENTUELLE DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 2010 SUR LE CACAO

Le Comité recevra un rapport du Secrétariat sur le travail du groupe d'évaluation constitué par le Comité à sa dixième réunion en septembre 2016 afin d'examiner la révision éventuelle de l'Accord international de 2010 sur le cacao sur la base des propositions émises par les Membres. Le rapport du groupe de travail sera présenté dans le document AF/11/6.

Le Comité adressera une recommandation au Conseil sur la voie à suivre, aux fins de son approbation à sa 95^e session ordinaire concomitante.

7. COMPTES ADMINISTRATIFS VÉRIFIÉS POUR L'ANNÉE CLÔTURÉE LE 30 SEPTEMBRE 2016

Le Comité examinera les comptes administratifs vérifiés de l'Organisation pour l'année clôturée le 30 septembre 2016, figurant dans le document AF/11/5, et émettra une recommandation au Conseil aux fins de son approbation.

8. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités

9. RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le Comité adoptera son relevé des décisions pour cette réunion.